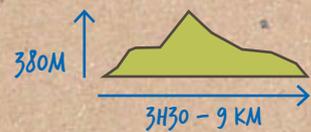


RANDONNÉE DÉCOUVERTE :

ACCESSIBILITÉ :

Monieux, à 6 km au Sud-Ouest de Sault par la D942. Possibilité de se garer à proximité du départ.



- 1 à 2
- 2 à 7
- 7 à 9

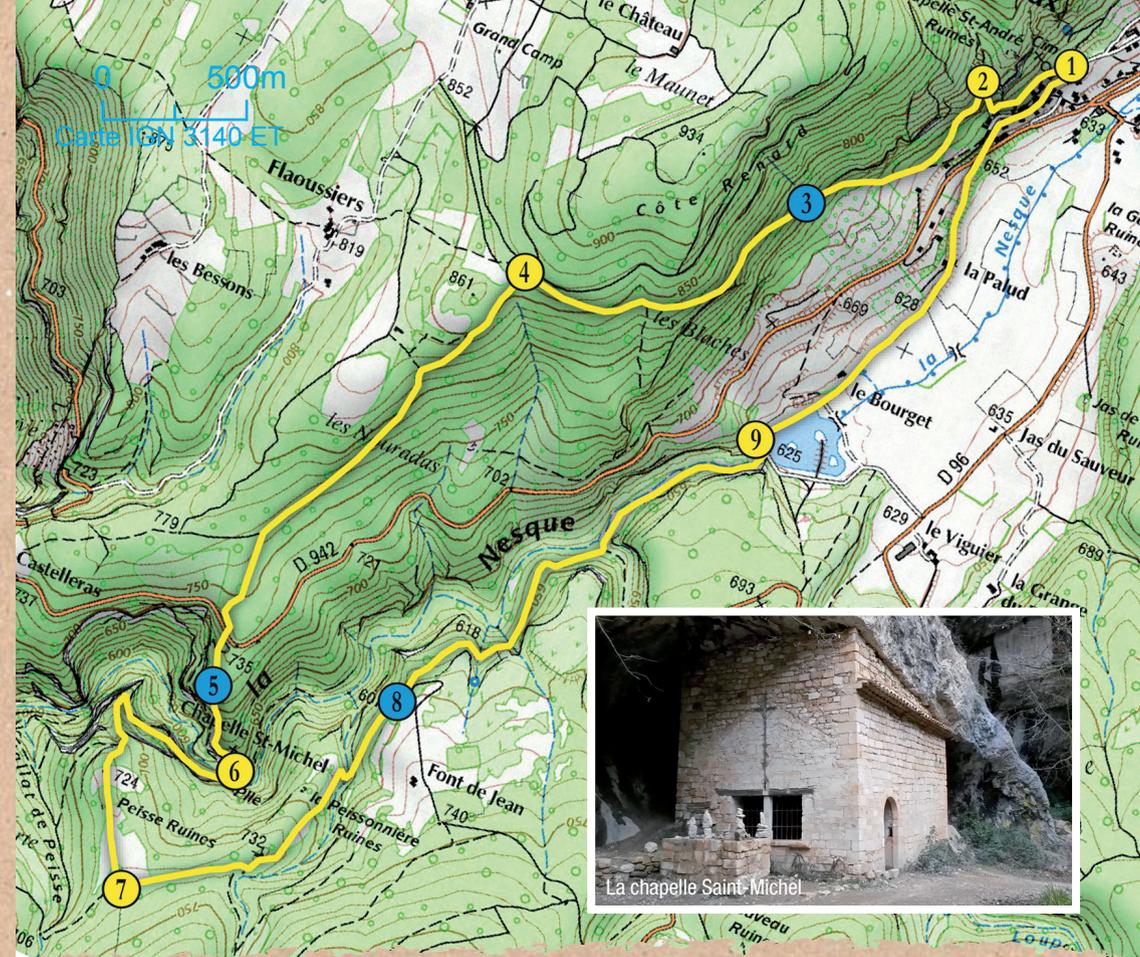
RECOMMANDATIONS :

- Passages vertigineux, déconseillé aux personnes fortement sensibles au vertige et aux enfants
- Itinéraire déconseillé par mauvais temps, la pluie rendant la roche glissante

NE PAS OUBLIER :



- 1 Une fois sur le parking de l'église, à son extrémité, prendre l'escalier en pierre sur la droite pour arriver à la Combe-de-Saint-André (722 m).
- 2 Emprunter le sentier qui descend sur la gauche, sur environ 300 m, pour rejoindre une intersection. Là, monter à droite sur environ 1,5 km.
- 3 Durant la progression, appréciez le panorama composé de grandes pelouses humides, riches en biodiversité : oiseaux, flore, batraciens, insectes ... Traversées par la Nesque, celles-ci sont pâturées par des moutons d'une exploitation avoisinante.
- 4 Un croisement se présente, tourner à gauche en descendant. Passer devant une ferme en pierre (privée) et continuer la descente jusqu'à atteindre la D 942. Traverser la route et entamer la descente vers le fond des gorges.
- 5 N'hésitez pas à vous arrêter sur les balcons en pierre (prudence) et apprécier la somptuosité du paysage. En levant la tête, vous pourriez apercevoir plusieurs rapaces protégés : Vautour percnoptère, Faucon pèlerin, Aigle royal... nichant dans ces lieux.
- 6 Une fois la chapelle Saint-Michel atteinte, passer les quelques arbres pour franchir à gué la Nesque. Remonter le long de la rive gauche, parfois à flanc de falaise, en suivant le balisage.
- 7 Une fois au carrefour de la Peisse (725 m), suivre le sentier qui part vers la gauche sur environ 2,5 km, pour rejoindre le plan d'eau du Bourget.
- 8 Sur cette partie, remarquez la différence (végétation, humidité, température) entre les pelouses sèches des plateaux et les prairies humides à proximité de la Nesque. En étant attentif, vous pourriez aussi apercevoir un lézard vert prendre le soleil sur une branche ou un rocher.
- 9 Contourner le lac par la gauche et prendre la route qui rejoint Monieux. Traverser la D 942 pour aller dans le centre du village et rejoindre l'église.



Plongeon dans les Gorges de la Nesque

Etrange sensation que ce lieu où ne coule un jour qu'un filet d'eau, et le lendemain un impressionnant torrent. Le spectaculaire canyon qu'a créé l'écoulement de la Nesque au fil des années, constitue un véritable relief en creux où sont visibles de nombreux témoignages de l'Histoire. Royaume de nombreuses espèces animales et végétales patrimoniales, ces gorges raviront les passionnés de nature. Plongez également pour découvrir, blotti sous un immense surplomb, la chapelle Saint-Michel de Anesca, édifice roman du XIIe siècle.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement
du Mont Ventoux et de préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830 avenue du Mont Ventoux 84 200 CARPENTRAS - Tél : 04 90 63 22 74
www.smaemv.fr - www.smaemv.n2000.fr

UNE NATURE VERTIGINEUSE



Site Natura 2000 GORGES DE LA NESQUE



UN SITE D'EXCEPTION

Les Gorges de la Nesque font partie des sites naturels les plus originaux de Provence ! Dépassant les 400m de profondeur par endroit, le site varie de milieux humides et encaissés à un environnement de prairies fleuries, de garrigues et de vieilles forêts. Mais ce sont incontestablement les éboulis, grottes et falaises qui marquent la grandeur du site.

UN ESPACE D'UNE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE

Altitude, exposition, sol, pente, humidité... Dans la vingtaine de kilomètres qui constitue les gorges, leurs variations favorisent un milieu très riche d'un point de vue biologique et paysager. L'immensité et la solidité du Rocher du Cire contrastent avec la fragilité et la rareté de la Nivéole de Fabre, plante que l'on ne trouve qu'à quelques endroits dans les gorges et nulle part ailleurs au monde !

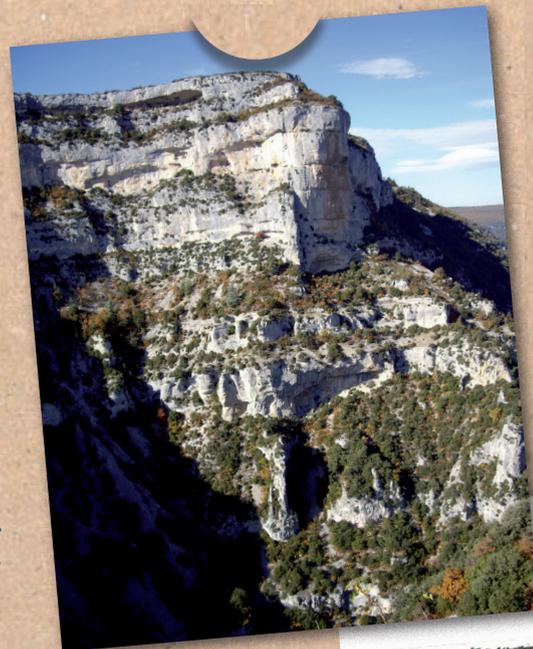
Nivéole de Fabre
Acis fabrei



Photos : B. Montésinos/SMAEMV - JM. Ring
W. Kirby - Asoma - Guido - B. Dupont - IGN

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE :

NUMÉRO : FR9302003
COMMUNES : Blauvac, Méthamis, Monieux et Villes-sur-Auzon
SURFACE : 1 233 ha
ALTITUDE : 281 à 859 mètres
MILIEUX REPRÉSENTÉS :
Eaux douces et prairies humides : 4%
Pelouses, landes et garrigues : 21%
Rochers et éboulis : 20%
Forêts : 55%
BIODIVERSITÉ : Une importante richesse en chauves-souris (17 espèces), 16 habitats d'intérêt communautaire et une forêt en fond de gorges remarquable.



NATURA 2000 : QU'ES-CE QUE C'EST ?

Plus grand réseau d'espaces protégés au monde, les sites Natura 2000 préservent les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. A l'aide d'un Document d'Objectifs (DOCOB) et de nombreux partenaires locaux, le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux est chargé par l'État de veiller au bon état écologique du site des Gorges de la Nesque.

LE ROCHER DU CIRE EN EST LA FIGURE EMBLÉMATIQUE



Aigle royal
Aquila chrysaetos



CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER

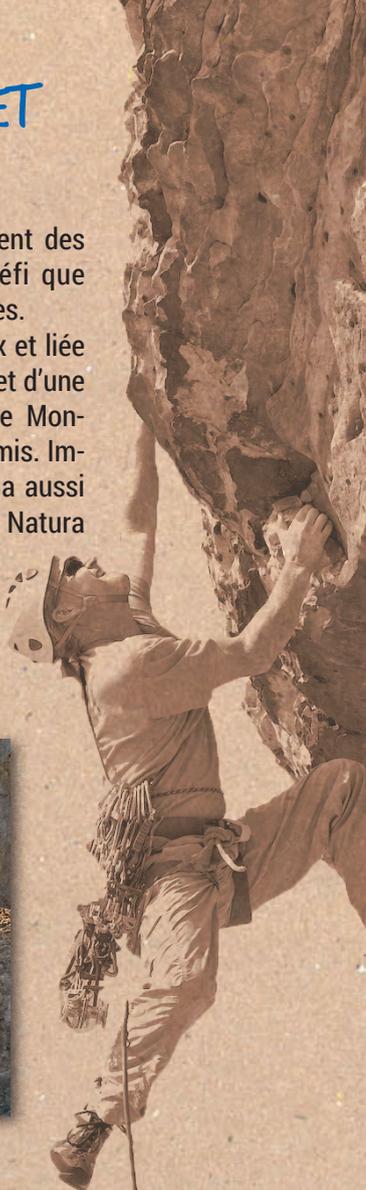
La connaissance (répartition, effectif, biologie, état de santé, ...) des espèces et des milieux est indispensable pour proposer des mesures de gestion pertinentes. Les sites Natura 2000 disposent de moyens spécifiques pour mettre en œuvre des suivis scientifiques. Les chauves-souris, la Nivéole de Fabre, le Vautour percnoptère, les forêts anciennes du fond des Gorges sont ainsi suivis de près.



Vautour percnoptère - *Neophron percnopterus*

DES GORGES À PRÉSERVER ET À VALORISER

Ce site naturel exceptionnel attire évidemment des passionnés d'escalade, entraînés par le défi que représentent certaines de ses falaises abruptes. Face aux nombreux enjeux environnementaux et liée à la sécurité du site, cette pratique a fait l'objet d'une convention entre la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et la commune de Méthamis. Impulsé par le SMAEMV, ce conventionnement a aussi été l'occasion de mettre en place un contrat Natura 2000 de signalétique légère. En mobilisant des financements, cette action informe les pratiquants de leurs possibilités d'accès et les sensibilise à l'intérêt majeur du site.



FÉVRIER 2002
Classement en Site d'Intérêt Communautaire



NOVEMBRE 2007
Désignation en tant que Zone Spéciale de Conservation



MAI 2009
Validation du Tome 1 du DOCOB



OCTOBRE 2010:
Validation du Tome 2 du DOCOB



MARS 2011
Signature de la convention d'animation avec le SMAEMV